



FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	AGENT de DEVELOPPEMENT SPORTIF
Type de contrat	CDI – 35 h hebdomadaires modulables
Qualification / Rémunération	Brevet d'Etat ou Diplôme d'Etat Tir à l'Arc / selon la grille CCNS
Rattachement hiérarchique	Président
Lieu de travail	Ruelle-sur-Touvre (16) + déplacements liés à l'activité

LE POSTE

L'entraîneur salarié doit animer au sein du club la politique de développement définie par le comité directeur. Il travaille en collaboration avec les entraîneurs bénévoles pour assurer la formation de tous les archers (débutants, loisirs et compétiteurs, jeunes et adultes). Il s'investit pour atteindre les objectifs du club :

- Développer l'accès du tir à l'arc à différents publics : seniors, jeunes en milieu scolaire, sport santé ou en situation de handicap ...
- Accompagner les archers suivant leurs objectifs
- Développer et maintenir le niveau de formation des archers pour pérenniser le label ETAF
- Assurer l'accompagnement des équipes (niveau régional et national) et favoriser l'intégration de nouveaux membres
- Pérenniser l'emploi

L'EMPLOYEUR

Le club des Archers de la Touvre est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont les statuts et règlements sont en accord avec les directives de la Fédération Française de Tir à l'Arc, mais qui jouit de l'autonomie administrative et financière dans le cadre de la délégation fédérale.

Le club, fort de ses 110 licenciés, est doté d'une salle et d'un terrain dédiés au tir à l'arc, mis à disposition par la commune de Ruelle-sur-Touvre, et dispose d'un parc de matériel adapté à l'initiation et l'apprentissage du tir à l'arc. Labellisé ETAF 2021-2022, il possède une équipe D1 hommes arcs à poulies et une équipe D2 hommes arcs classiques, ainsi que des archers dans le collectif national.

LES MISSIONS

- Participer à l'entraînement de tous les archers, jeunes et adultes, débutants et compétiteurs, quelle que soit leur arme et les disciplines pratiquées, en collaboration avec les entraîneurs bénévoles du club
- Coordonner et aider à la formation l'équipe technique du club et des bénévoles
- Former et accompagner les archers pour favoriser leur autonomie
- Proposer un calendrier de compétitions en accord avec le comité directeur
- Réaliser des suivis en compétition
- Mettre en place un groupe d'archers pour les préparer au tir par équipe, avec des regroupements réguliers, et participer au mode de sélections des différentes équipes
- Proposer des activités en interne (stages à thèmes...) et en externe (animations) pour assurer le développement
- Participer à la mise en place d'un partenariat avec la Ligue contre le Cancer
- Participer au développement du projet de classe sportive arcs à poulies
- Participer à l'animation de la vie du club
- Participer à la communication du club (transmission d'info, de photos des activités à la commission com', ...)
- Participer à l'établissement des objectifs du club pour les années à venir